

# Circuit de Lamotte



Visorando



Randonnée n°9376

Une randonnée proposée par pmayeur

Cette randonnée, qui ne présente pas de difficulté particulière, permet de découvrir, à partir du panorama du Bois de Cise, les falaises d'Ault et la plage d'Onival situées au nord.

<b>Durée :</b>	3h45	<b>Difficulté :</b>	Facile
<b>Distance :</b>	11.6km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	167m	<b>Activité :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	169m		
<b>Point haut :</b>	111m	<b>Commune :</b>	Ault (80460)
<b>Point bas :</b>	17m		

## Description

On se gare derrière l'église d'Ault.

On descend la Grande Rue jusqu'au bord de mer. On tourne à gauche dans la rue Ernest Jamart(1) et on prend le sentier qui grimpe en haut de la falaise. On poursuit à droite sur ce sentier de petite randonnée (PR®), balisé en jaune, jusqu'au Bois de Cise.

On entre dans le bois(2) par la route des mouettes que l'on descend. Pour aller plus vite, on coupe par le sentier des muses et on rejoint le rond-point central(3). On remonte de l'autre côté par l'allée du muguet qui débouche sur la route des tilleuls que l'on prend sur la droite. Dans un virage serré, on peut aller jusqu'au panorama(4), bien indiqué.

Après avoir admiré le point de vue, on remonte un peu vers la gauche pour reprendre le sentier toujours balisé en jaune. Celui-ci nous fait quitter le Bois de Cise et on arrive sur la D940E(5) qui nous mène vers la D940. Arrivé sur la D940, on prend à droite (vers le sud donc) sur 300m jusqu'à un hôtel restaurant. Là(6), on traverse la route et on prend, en face, un chemin sur environ 1,5km, c'est la rue des casernes. Au bout(7), tourner à droite dans la rue de l'église de St-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly. Au bout de cette rue (rue de l'église), on tourne à gauche sur la D63 (ou rue de bas) puis, après 50m(8), on tourne à droite pour prendre la rue du charron. On traverse la rue du Trinvil pour prendre en face la rue du stade. 80m avant la fin de la rue du stade(9), on prend sur la gauche, un chemin qui longe des habitations à gauche et des champs à droite. Après 1200m dans ce chemin(10), on tourne à gauche pour prendre un chemin qui nous fait traverser la D63. On prend en face, un autre chemin qui nous fait quitter la commune et nous offre une vue sur la mer. Ce chemin, à travers champs, débouche sur la D940(11) que l'on traverse pour continuer en face sur un chemin qui nous mène au cimetière d'Ault. Il ne reste qu'à descendre la rue qui nous ramène à l'église d'Ault et à son parking.

## Points de passages

	D/A	N 50.100587° / E 1.448874° - alt. 32m - km 0
	1	N 50.101867° / E 1.445801° - alt. 18m - km 0.28
	2	N 50.087961° / E 1.429331° - alt. 81m - km 2.36
	3	N 50.088297° / E 1.425659° - alt. 48m - km 3.19
	4	N 50.088841° / E 1.421165° - alt. 34m - km 3.6
	5	N 50.080005° / E 1.4333° - alt. 88m - km 5
	6	N 50.076874° / E 1.435734° - alt. 96m - km 5.5
	7	N 50.076226° / E 1.450874° - alt. 110m - km 6.61
	8	N 50.072447° / E 1.455073° - alt. 96m - km 7.18
	9	N 50.071378° / E 1.464323° - alt. 107m - km 7.87
	10	N 50.077039° / E 1.465856° - alt. 108m - km 8.55
	11	N 50.08989° / E 1.45492° - alt. 87m - km 10.22
	D/A	N 50.100548° / E 1.448949° - alt. 32m - km 11.6

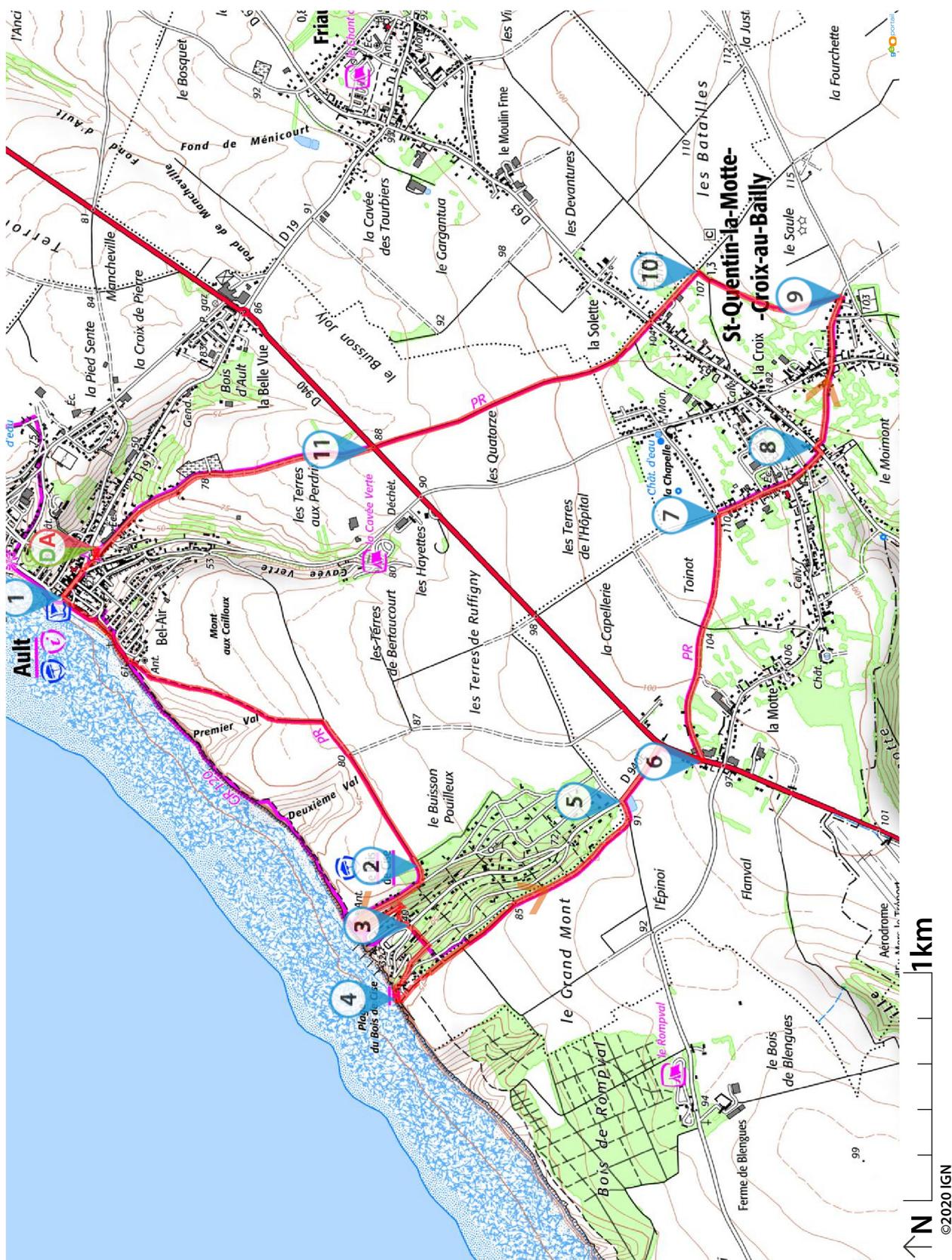
## Informations pratiques

Parking derrière l'église d'Ault.

A Ault, tous types de commerces: café, boulangerie, charcuterie, boucherie,...

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-de-lamotte/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

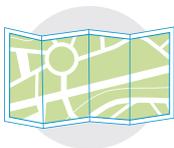
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**